



Offre d'emploi Auxiliaire de Puériculture



La Commune de SAINT-CHELY d'APCHER – 4771 habitants
3^{ème} ville de Lozère, située aux portes de l'autoroute A 75, à caractère industriel et touristique, lauréate du programme national « Petites Villes de Demain »

RECRUTE par voie contractuelle dès que possible
UN AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (H/F), à temps complet
pour sa crèche municipale,
en vue d'assurer le remplacement d'un agent titulaire placé en congé parental
du 21 avril 2022 au 21 octobre 2022.

- MISSIONS :

Au sein de la structure multi-accueil jeunes enfants, et sous la surveillance de sa directrice, vous exercerez les missions suivantes:

- Assurer l'accueil des enfants et des parents selon le protocole établi,
- Veillez à installer un environnement accueillant et sécurisant pour les enfants avec les autres membres de l'équipe,
- Mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être des enfants,
- Assurer la responsabilité directe d'un groupe d'enfants,
- Délivrer les soins appropriés aux enfants, en appliquant les règles d'hygiène et de sécurité,
- Participer à l'élaboration du renouvellement du projet d'établissement en fonction des évolutions réglementaires

- PROFILS DEMANDES :

Titulaire du diplôme d'état d'Auxiliaire de Puériculture
Avec ou sans expérience
Connaissances des règles d'hygiène et de sécurité

- CONDITIONS D'EMPLOI

Temps de travail : 35 heures, avec des horaires variables sur l'amplitude horaire d'ouverture de la structure
Rémunération statutaire, régime Indemnitaire et prime de fin d'année, au prorata temporis, adhésion COS possible.

Date limite de réception des candidatures : Mercredi 20 avril 2022, délai de rigueur

CV, lettre de motivation adressée par courrier à :

Madame Christine HUGON, Maire de ST-CHELY d'APCHER,

Mairie

67, rue Théophile Roussel

48200 ST-CHELY d'APCHER

et par courriel : laurent.aubery@stchelydapcher.fr

à l'attention du Directeur Général des Services,

M. Laurent AUBERY (04.66.31.38.53)